

REGISTRE des DELIBERATIONS
Du COMITE SYNDICAL du 26 Novembre 2024
DELIBERATION N° 2024-78

OBJET : Election du Président.

L'an deux mille vingt-quatre le 26 du mois de Novembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, dûment convoqués le 14 Novembre 2024, ont participé à la réunion à 10 heures, organisée dans la salle de réunion du Syndicat, sous la présidence du Président de Séance, M. Joseph BLANCHER, Doyen d'âge.

Monsieur Benoit LEPAGE est élu Secrétaire de Séance.

Etaient présents :

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X			
Jacky REY	AIGUES VIVES	X			
Bernard JULLIEN	AIMARGUES		X		
Cyril PERISSÉ	AIMARGUES				X
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Malek BEDIOUNE Suppléant	ANDUZE		X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X			
Patrick AUBENAS	POTELIERES		X		
Eric TOQUANT	BEAUVOISIN		X		
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	X			
Martine VILLENEUVE Suppléant	CALVISSON	X			
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
André OLIVÉ	CLARENSAC		X		
Fabienne DHUISME	CONGENIES	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Elie HERBEMONT	CRESPIAN				X
Frédéric FORTÉ	FOURNES		X		
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Christian BRUN	LA GRAND COMBE	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI	X			
Alain MARTI	LE GRAU DU ROI		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN	X			
Jean-Jacques GRANAT	MANDUEL		X		

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON	X			
Jean-Luc FORTIN	MEYNES	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Jean-Michel FOUCHARD	MILHAUD	X			
Benoit LEPAGE Suppléant	MOLIERES CAVAILLAC	X			
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLORGUES	X			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X			
Christian TRIDOT	PUJAUT	X			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE				X
Ludovic DUMAS	ROUSSON		X		
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN	X			
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT		X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Olivier JOUVE	ST GENIES DE COMOLAS	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Jean-François LOUVET	SOMMIERES	X			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES	X			
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS		X		
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES	X			
Lucas CELESTE Suppléant	ST PRIVAT DES VIEUX		X		
Didier CHAMP	UCHAUD		X		
Jean-Luc CHAPON Procuration à Aimé CAVAILLE	UZES			X	
François ABBOU	CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Katy GUYOT	VAUVERT Procuration à Annick CHOPARD			X	
Vincent COSTE	VERGEZE		X		
Alain SANCIAUME	VILLENEUVE LES AVIGNON	X			
		42	14	2	3

P = Qui ont pris part au vote - E = Excusés - Pr = Absents avec procuration - A = Absents

Nombre de Membres en exercice	:	61
Nombre de Membres ayant pris part au vote	:	42
Nombre de votes exprimés	:	44

Election du Président – PAGE 2

Sous la Présidence du Doyen d'Age, les délégués sont invités à procéder à l'élection du Président.

En application des articles L 5511-2, le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le (s) candidat (s) :

Monsieur Aimé CAVAILLE, commune d'ALES

En présence d'un seul candidat à la Présidence, les membres du Conseil Syndical ont décidé, à l'unanimité, que le vote se ferait à mains levées, en application de l'article L 5711-1 du CGCT.

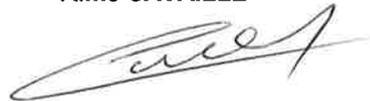
44 Suffrages exprimés :

Pour	: 44
Contre	: 0
Abstention	: 0

Le Comité Syndical, PROCLAME M. Aimé CAVAILLE, Président du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

LE PRESIDENT
Aimé CAVAILLE



Président
du Comité Syndical :
Titulaires : ----- 1 -----

Nombre de délégués
nécessaire pour atteindre le
quorum :
----- 32 -----

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 030-200039543-20241126-2024_78-DE

Nombre de délégués
Comité Syndical
----- 61 -----

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Gard

Syndicat Mixte d'Electricité du Gard

Conseil Syndical

26 Novembre 2024

Nombre de délégués
qui assistent à la
délibération :
42 + 2 pouvoirs

PROCES-VERBAL de l'élection du Président du SMEG

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de novembre à dix heures, les membres du comité syndical se sont réunis dans la salle des Cévennes, des locaux du SMEG à Nîmes, sur la convocation qui leur a été adressée par le premier Vice-Président en vertu des dispositions annexé à l'arrêté de création du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard et conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Joseph BLANCHER, Vice-Président et doyen d'âge du conseil syndical du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les délégués syndicaux :

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X			
Jacky REY	AIGUES VIVES	X			
Bernard JULLIEN	AIMARGUES		X		
Cyril PERISSÉ	AIMARGUES				X
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Malek BEDIOUNE	ANDUZE		X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X			
Patrick AUBENAS	POTELIERES		X		
Eric TOQUAND	BEAUVOISIN		X		
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	X			
Martine VILLENEUVE	CALVISSON	X			
Christian ANDRÉ	CAVEIRAC	X			
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
André OLIVÉ	CLARENSAC		X		
Fabienne DHUISME	CONGENIES	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Elie HERBEMONT	CRESPIAN				X
Frédéric FORTÉ	FOURNES		X		
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Christian BRUN	LA GRAND COMBE	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI	X			

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON	X			
Jean-Luc FORTIN	MEYNES	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Jean-Michel FOUCHARD	MILHAUD	X			
Benoît LEPAGE	MOLIERES CAVAILLAC	X			
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLOGUES	X			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X			
Christian TRIDOT	PUJAUT	X			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE				X
Ludovic DUMAS	ROUSSON		X		
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN	X			
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT		X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Olivier JOUVE	ST GENIES DE COMOLAS	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Jean-François LOUVET	SOMMIERES	X			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES	X			
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS		X		
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES	X			
Lucas CELESTE	ST PRIVAT DES VIEUX		X		
Didier CHAMP	UCHAUD		X		
Jean-Luc CHAPON	UZES			X	

Alain MARTI	LE GRAU DU ROI		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN	X			
Jean-Jacques GRANAT	MANDUEL		X		

François ABBOU					
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Katy GUYOT	VAUVERT			X	
Vincent COSTE	VERGEZE		X		
Alain SANCIAUME	VILLENEUVE LES AVIGNON	X			
		42	14	2	3

Procurations :

- Katy GUYOT (VAUVERT) à Annick CHOPARD (VAUVERT)
- Jean-Luc CHAPON (UZES) à Aimé CAVAILLÉ (ALES)

ELECTION DU PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD

Le Président de séance a fait procéder à l'élection du Président du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard. Après avoir obtenu l'unanimité du vote à main levée, il a été procédé au vote à main levée.

** LOI n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020*

ARTICLE 10 :

*Par dérogation aux articles L. 2122-7, L. 5211-7 et L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales jusqu'au 25 septembre 2020 :
1° Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes mentionnés à l'article L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales ;*

*2° L'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1.
Le présent article est applicable sur tout le territoire de la République.*

A OBTENU :

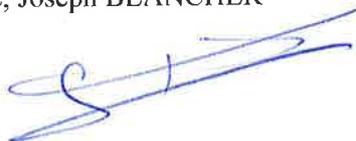
M. Aimé CAVAILLÉ (ALES)44 voix

A ETE PROCLAME ÉLU PRESIDENT DU SMEG :

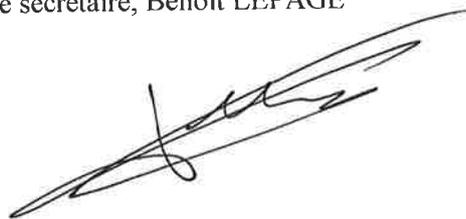
M. Aimé CAVAILLÉ (ALES)

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,

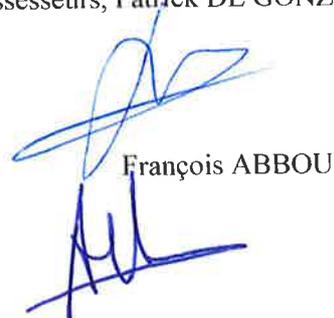
Le Président de séance, Joseph BLANCHER



Le secrétaire, Benoit LEPAGE



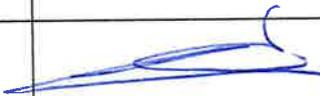
Les assesseurs, Patrick DE GONZAGA



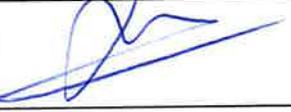
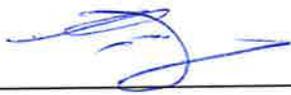
François ABBOU

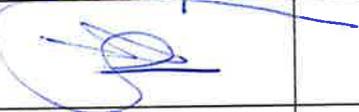
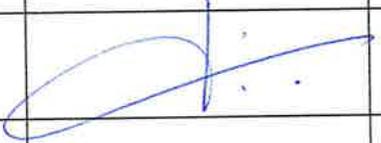
FEUILLE D'EMARGEMENT

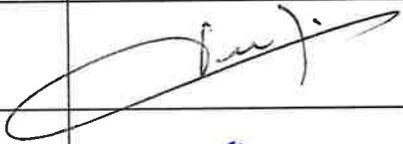
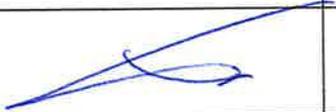
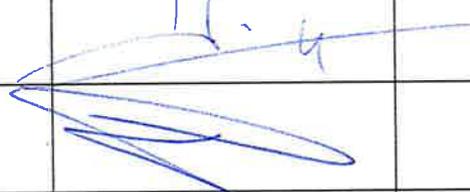
COMITE SYNDICAL, MARDI 26 NOVEMBRE 2024 A 10H00, SALLE DE REUNION DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG, NIMES

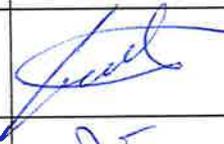
N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
1	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
2	AIGUES MORTES	Jean-Claude BASCHIOU			
3	AIGUES VIVES	Jacky REY			
4	AIMARGUES	Bernard JULLIEN			
5	AIMARGUES	Cyrill PERISSÉ			
6	ALES	Aimé CAVAILLÉ			
7	ANDUZE			Malek BEDIOUNE	
8	BAGNOLS SUR CEZE	Maxime COUSTON			
9	BEAUVOISIN	Eric TOQUAND			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
10	CAISSARGUES	Pascal VALLADIER			
11	CALVISSON			Martine VILLENEUVE	
12	CAVEIRAC	Christian ANDRÉ			
13	CHAMBORIGAUD	Patrick DELEUZE			
14	CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE			
15	CLARENSAC	André OLIVÉ			
16	CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	François ABBOU			
17	CONGENIES	Fabienne DHUISME			
18	CORCONNE	Lionel JEAN			
19	CRESPIAN	Elie HERBEMONT			
20	FOURNES	Frédéric FORTÉ			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
21	GARONS	Aline BASTIDA			
22	GENERAC	Maurice BLACHAS			
23	LA GRAND'COMBE	Christian BRUN			
24	LA ROUVIERE	Patrick DE GONZAGA			
25	LE GRAU DU ROI	Olivier PENIN			
26	LE GRAU DU ROI	Alain MARTI			
27	LEDENON	Christophe ZARAGOZA			
28	LES PLANS	Joseph BLANCHER			
29	LES MAGES	Alain GIOVINAZZO			
30	LUSSAN	Jean-Marc FRANÇOIS			
31	MANDUEL	Jean-Jacques GRANAT			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
32	MARUEJOLS LES GARDON	Freddy FELIX			
33	MEYNES	Jean-Luc FORTIN			
34	MIALET	Jack VERRIEZ			
35	MILHAUD	Jean-Michel FOUCHARD			
36	MOLIERES CAVAILLAC			Benoit LEPAGE	
37	NAGES ET SOLOGUES	Michel CHAMBELLAND			
38	NIMES	Frédéric ESCOJIDO			
39	POTELIERES	Patrick AUBENAS			
40	PUJAUT	Christian TRIDOT			
41	ROQUEMAURE	Gilles COLOMBIER			
42	ROUSSON	Ludovic DUMAS			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
43	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	Frédéric GRAS			
44	SAINT CHRISTOL LES ALES	Christian LASCH			
45	SAINT GENIES DE COMOLAS	Olivier JOUVE			
46	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Jacky MIALHE			
47	SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Bruno OLIVIERI			
48	SAINT JULIEN DE LA NEF	Lucas FAIDHERBE			
49	SAINT MARTIN DE VALGALGUES	Sébastien VOINDROT			
50	SAINT MICHEL D'EUZET	Elian PETITJEAN			
51	SAINT PRIVAT DES VIEUX			Lucas CELESTE	
52	SAINT SIFFRET	Nathalie FABIÉ			
53	SERVIERS ET LABAUME	Jean-Paul BOYER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
54	SOMMIERES	Jean-François LOUVET			
55	SOUSTELLE	Sébastien KUBANI			
56	UCHAUD	Didier CHAMP			
57	UZES	Jean-Luc CHAPON		Ⓟ A. CAVAILLÉ	
58	VAUVERT	Annick CHOPARD			
59	VAUVERT	Katy GUYOT		Ⓟ A. CHOPARD	
60	VERGEZE	Vincent COSTE			
61	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCIAUME			